

Second concours de l'ENS de Lyon - Session 2015

Rapport général de vice-présidence

Déborah Prévot

I. Rappels généraux sur le second concours d'entrée à l'ENS Lyon

* Candidats susceptibles de concourir

Ce concours, spécifique à l'ENS de Lyon, est réservé aux étudiants ayant effectué leur cursus (3 ans maximum) en université (sciences, médecine, pharmacie), INSA ou IUT. Des candidats ayant eu un parcours atypique peuvent être autorisés à concourir après une demande de dérogation auprès du président de l'École.

* Esprit des épreuves

Les épreuves, tant écrites qu'orales, ne visent pas à sélectionner des étudiants ayant des connaissances très pointues dans un domaine particulier, mais plutôt :

- une solide culture générale de base et une curiosité scientifique avérée pour les matières choisies
- une capacité à analyser un document ou un problème nouveau
- une capacité à synthétiser et à relier les différents éléments d'un problème global, et à présenter des résultats de façon claire
- une rigueur scientifique à toutes les étapes du raisonnement.

* Finalités des études à l'ENS de Lyon

Les études à l'ENS de Lyon visent à former des chercheurs, des enseignants-chercheurs, et des enseignants en lycée ou classes préparatoires. Elles sont destinées à des étudiants intéressés par les sciences fondamentales, prêts à suivre avec passion une formation de haut niveau en contact étroit avec le monde de la recherche.

* Cursus proposés à l'ENS de Lyon

Les étudiants admis au second concours d'entrée accèdent au statut de normalien et deviennent donc pour 4 années des élèves fonctionnaires stagiaires, rémunérés s'ils sont ressortissants de l'Union européenne. Ces 4 années sont utilisées pour suivre les formations de L3, M1 et M2 recherche dispensées par l'ENS de Lyon, en étroite collaboration avec l'Université Lyon 1, dans les domaines suivants : Mathématiques et applications, Informatique fondamentale, Sciences de la matière, Biologie et Sciences de la Terre. Une année d'étude peut être consacrée à la préparation d'une Agrégation (dans le cadre d'une année de M2 « enseignement ») ou à un stage en laboratoire de recherche précédant un Doctorat.

Les étudiants normaliens, issus du second concours d'entrée après un premier cycle d'études en médecine ou en pharmacie (comme ce fut le cas cette année), peuvent par ailleurs poursuivre leurs études dans ces branches en parallèle de leur cursus à l'ENS de Lyon (des aménagements leur sont proposés dans ce but).

II. Résultats de la session 2015

Cette année le nombre de candidats fut plus élevé que celui de l'an dernier (67 autorisés à concourir, 52 présents aux épreuves écrites), néanmoins le nombre d'admissibles (22) et d'admis (9) rapportés au nombre de présents font toujours du second concours une voie d'entrée à l'ENS de Lyon assez accessible. Les candidats venaient essentiellement des universités des régions lyonnaise et parisienne.

Parmi les 52 candidats présents, la répartition des matières choisies a été très inégale : une large majorité de candidats ont choisi comme matière principale la Biologie (29 candidats) ou les Mathématiques (22 candidats), alors que la Chimie et la Physique ont été essentiellement choisies comme matière « secondaire » (à plus faible coefficient, respectivement par 22 et 28 candidats). Du coup, très peu de candidats se sont présentés au concours afin de suivre un cursus en Sciences de la matière. À ce propos le jury rappelle que le choix des matières présentées doit être logique par rapport au projet d'études du candidat, et que pour les épreuves orales une liste de sujets sur lesquels le jury peut interroger le candidat est demandée. Celle-ci ne peut se réduire à une ou deux thématiques seulement.

Sur les 22 candidats admissibles, 8 se sont montrés suffisamment convaincants pour être déclarés admis sur liste principale. Un candidat de plus, classé sur liste complémentaire, a bénéficié d'un report de poste en provenance d'un autre concours. Les lauréats provenaient cette année des universités de Rhône-Alpes (Lyon, St Etienne, Grenoble et Chambéry : 5 candidats), de Paris et sa région (3 candidats) et de Toulouse (1 candidat). Ils ont rejoint les départements de Mathématiques (4 étudiants), Biologie (2 étudiants), Informatique, Science de la matière et Sciences de la Terre (1 étudiant dans chaque).

* *
*